



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## enseignants

Question écrite n° 107454

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur une catégorie de professeurs de collège et de lycée, les titulaires sur zones de remplacement. Il semblerait que nombre d'entre eux dénoncent des conditions de travail difficiles, avec des affectations pour des périodes incertaines qui ne permettent pas de pouvoir organiser sa vie personnelle, de trouver un logement. Par ailleurs, certains sont souvent détachés dans une autre académie sans que leur zone d'affectation soit modifiée. Ils perçoivent alors des indemnités de trajet qui ne correspondent pas forcément à la réalité de leur situation, car bon nombre d'entre eux déménagement pour se rapprocher de leur établissement. Ces situations génèrent des dépenses inutiles pour l'administration. En conséquence, il souhaiterait savoir s'il entend mener une réflexion sur la situation de cette catégorie de professeurs.

### Données clés

- Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)
- Circonscription : Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 107454
- Rubrique : Enseignement : personnel
- Ministère interrogé : éducation nationale
- Ministère attributaire : éducation nationale

### Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10752